Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 40 (1911)

Heft: 18

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lieux dont il est souvent question, et parmi ceux-ci je cite Rosé, Cousset, Le Mouret, Le Bry, etc.

Mais l'œuvre que M. Labastrou a menée à bonne fin ralliera néanmoins les suffrages de tous, maîtres d'école et touristes. Il n'a rien négligé pour la rendre supérieure à ce que nous avions jusqu'ici. Ajoutons, en terminant, que la nouvelle carte du canton nous est offerte pour un prix modeste et abordable à toutes les bourses.

L. PIDOUD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans ses séances des 17, 20, 27 et 31 octobre, le Conseil d'Etat a nommé MM^{mes} Renée Auderset, à Menzingen, institutrice à l'école inférieure mixte de Sorens; Maria Hegglin, à Menzingen, institutrice à l'école de Farvagny; Anne Jaquenoud, à Menzingen, institutrice à l'école des filles d'Onnens; MM. Victor Huguenot, à Arconciel, instituteur à l'école mixte d'Essert; Pius Zollet, à Liebistorf, instituteur aux écoles primaires de la ville de Fribourg; M. Jules Nidegger, à Echarlens, instituteur à l'école des garçons de Montbovon; M. Joseph Rossier, à Cormérod, instituteur à l'école mixte de Pont-la-Ville; M. Amédée Pachoud, à Granges, instituteur à l'école mixte de Tatroz (Attalens); Mme Françoise Mugnier, institutrice à l'école des filles de Corpataux; M^{1le} Elise Pauli, à La Verrerie (Progens), institutrice à l'école des filles de Nuvilly; M^{11e} Marie Bitterlin, à Villars-sur-Glâne, institutrice à l'école des filles de Châtonnaye; M. Clément Himmrich, à Brünisried, instituteur à l'école inférieure mixte de Brünisried; M Oscar Progin, à La Joux, instituteur à l'école mixte de Cormérod; M. Henri Gumy, à Ecuvillens, instituteur à l'école des garçons de Corpataux; Mme Cantia Bodenmüller, à Guin, institutrice à l'école ménagère de Guin; Mme Martha Küng, à Buchillon, institutrice à l'école ménagère de Chiètres; M^{me} Marie Reber, à Guin, institutrice à l'école ménagère de Flamatt; M. Joseph Hammer, à Balsthal (Soleure), instituteur à l'école mixte de Saint-Sylvestre; M. Joseph Kuster, à Liebistorf, instituteur à l'école supérieure mixte de Liebistorf; M. Emile Schorro, à Wallenried, instituteur à l'école mixte de Grangettes; M. Michel Singy, à Morens, instituteur à l'école mixte de Russy.

— Technicum. — Le rapport de la Direction du Technicum pour l'année scolaire écoulée 1910-1911 a paru. Il s'ouvre par un aperçu des faits de l'année intéressant le corps professoral et les élèves.

Vingt-trois professeurs ont enseigné au Technicum en 1910-1911. Quant aux élèves, leur effectif a été, pour le semestre d'hiver, de 197, dont 164 élèves réguliers et 33 auditeurs. Durant le semestre d'été, le nombre des élèves avait été de 170, dont 150 réguliers et 20 auditeurs. Fribourg-Ville a fourni une moyenne de 33 élèves, le 18 pour cent : le reste du canton, 45 élèves, soit le 24,5 pour cent ; les autres cantons suisses, 56 élèves, soit le 30,5 pour cent ; enfin les pays étrangers, 49 élèves, soit le 27 pour cent.

Le rapport contient un chapitre pour chacune des écoles de l'établissement : école d'électromécanique, école-atelier de mécanique, école du bâtiment et de construction civique, école-atelier de menuiserie, école de géomètres, école normale pour maîtres de dessin, écoles-ateliers de peinture décorative, de broderie, d'orfèvrerie, cours préparatoire, etc. La Direction laisse entrevoir la prochaine création d'un internat. L'institution d'une caisse de maladie est en voie d'achèvement. La question d'une assurance collective contre les accidents est aussi à l'étude. Au cours de cette année, le collège des maîtres a discuté les bases d'une assurance des professeurs et des élèves et a arrêté une série de propositions qui ont été présentées à la commission de surveillance.

Ajoutons que les élèves sortis diplômés de l'Ecole ont été presque tous placés par la Direction de celle-ci. Le Technicum compte actuellement de ses élèves dans les plus importants ateliers de construction de la Suisse et même

de l'étranger.

Suisse. — Le bureau fédéral de statistique vient de publier le résultat de l'examen pédagogique des recrues en 1910. Il annonce dans une note que les résultats publiés à son insu en septembre sont faux, aussi bien pour les chiffres que pour le rang des cantons.

Voici l'ordre des Etats, d'après les notes des recrues examinées. Nous rappelons que plus le chiffre est faible,

meilleurs sont les résultats.

Genève			6,36	Berne	7,49
Thurgovie.				St-Gall	7,52
Schaffhouse			6,99	Lucerne	7,58
Nidwald .			7,02	Zoug	
Neuchâtel .			7,06	Argovie	
Zurich				Appenzell-Ext	
Bâle-Ville .				Valais	7,80
Soleure	,	,	7,17	Bâle-Campagne	7,81
Glaris			7,18	Schwyz	7,84
Obwald			7,18	Grisons	8,07
Vaud			7,21	Appenzell-Int	
Fribourg .			7,40	Tessin	8,58
Suisse			7,42	Uri	8.62

[—] Professeurs de géographie. — A l'exemple des professeurs de mathématiques, les professeurs de géographie des collèges de la Suisse viennent de former un groupement

à part. Cette nouvelle société a tenu, le dimanche, 8 octobre, à Zurich, sa deuxième réunion plénière. Comme les classes ont recommencé presque partout, vingt membres seulement, sur soixante, étaient présents. M. le D^r Letsch, professeur au gymnase de Zurich, présida l'assemblée.

Tout d'abord, on discuta la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de demander une modification du règlement fédéral de maturité. Ce règlement réunit sous une même rubrique l'histoire et la géographie et ne prévoit qu'une note pour les deux branches. La conséquence en est que les élèves ne sont guère examinés en géographie, ou le sont mal. Ainsi ils négligent cette branche, ce qui est grand dommage, étant donnée la valeur éducative et pratique de la géographie à l'heure actuelle. A l'unanimité, l'assemblée a émis un vœu en faveur de la séparation des deux branches.

On a attaqué ensuite le morceau de résistance de la séance: Quelles connaissances un jeune homme qui sort du collège devrait-il avoir en géographie physique, mathématique, économique et politique? Combien faut-il d'heures d'enseignement au minimum pour lui inculquer ces connaissances indispensables?

Les professeurs présents à Zurich ont été unanimes pour demander que l'enseignement de la géographie fut continué tout le long des études du gymnase. Ils désireraient même deux heures par semaine, ou un nombre d'heures égal à celui qui est consacré par exemple à l'histoire. C'est beaucoup, et en hommes prudents, ils ont passé comme chat devant automobile sur la question de savoir à quelle branche du programme on prendrait ces heures nouvelles.



ERRATA

Dans les solutions des problèmes donnés aux examens du brevet en 1911, il s'est glissé quelques erreurs qui rendent ces solutions incompréhensibles. Le haut de la page 398 doit subir les corrections suivantes:

Ligne 2; mettre
$$\frac{1 \text{ m.} \times 37,5}{12,5} = 3 \text{ m.}$$

Ligne 5; $\Rightarrow \frac{12,5x \times 101}{100}$

Ligne 8; $\Rightarrow \frac{105y}{400} + \frac{12,5x \times 101}{10} = 45,75$

Ligne 9; $\Rightarrow 21y + 1010x = 3660$ (1)